

GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

BILAN BESOINS-RESSOURCES

PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



Crédit photo : GREFFE David / AURG

Voironnais – 11 avril 2017

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Mot d'accueil

Dominique Parrel – Vice-président à l'environnement de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

I. Introduction et présentation générale

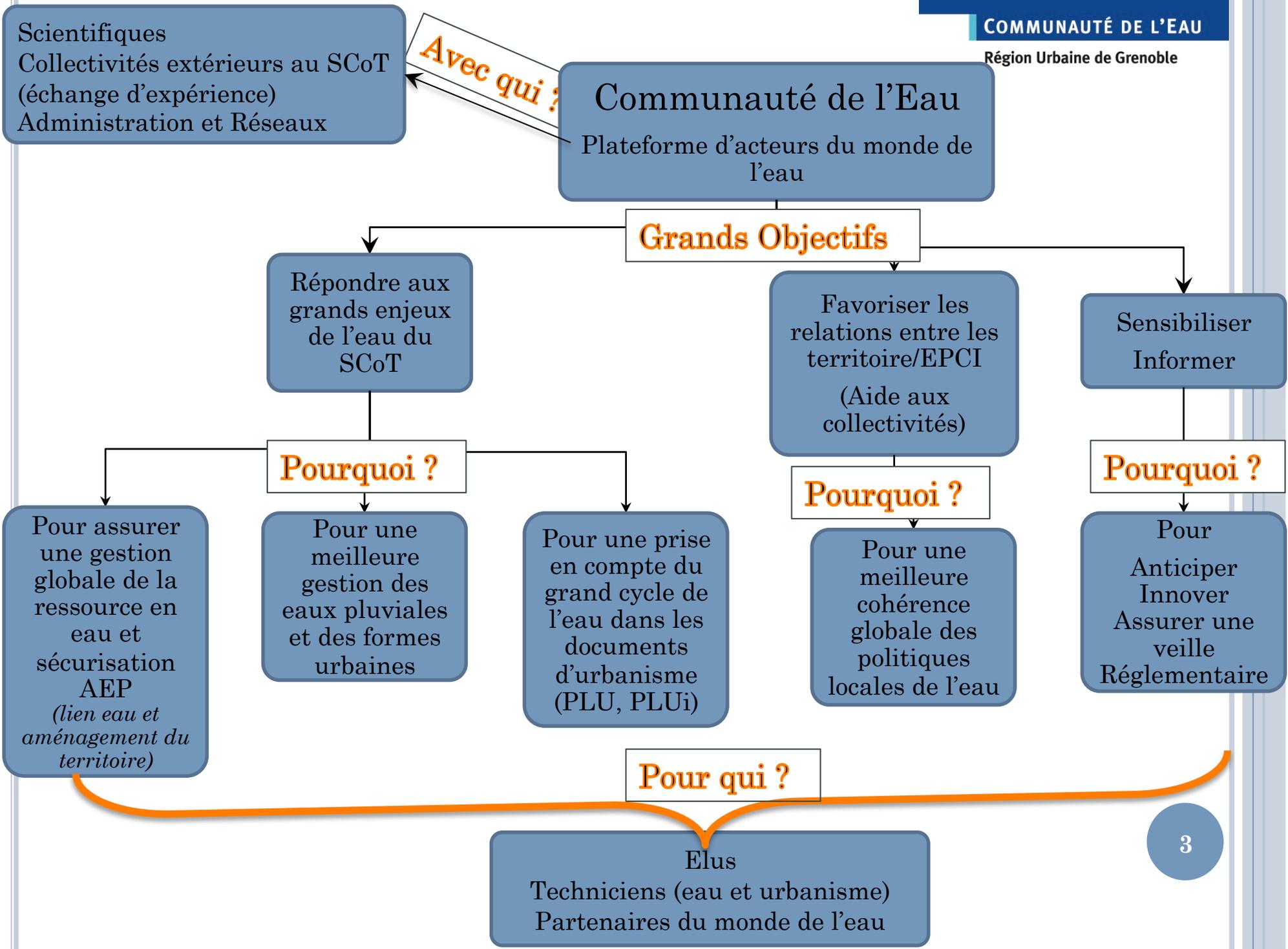
Jérôme Dutroncy - Président Communauté de l'eau

II. Lien SCoT/Aménagement du territoire et Sécurisation de l'alimentation en eau potable

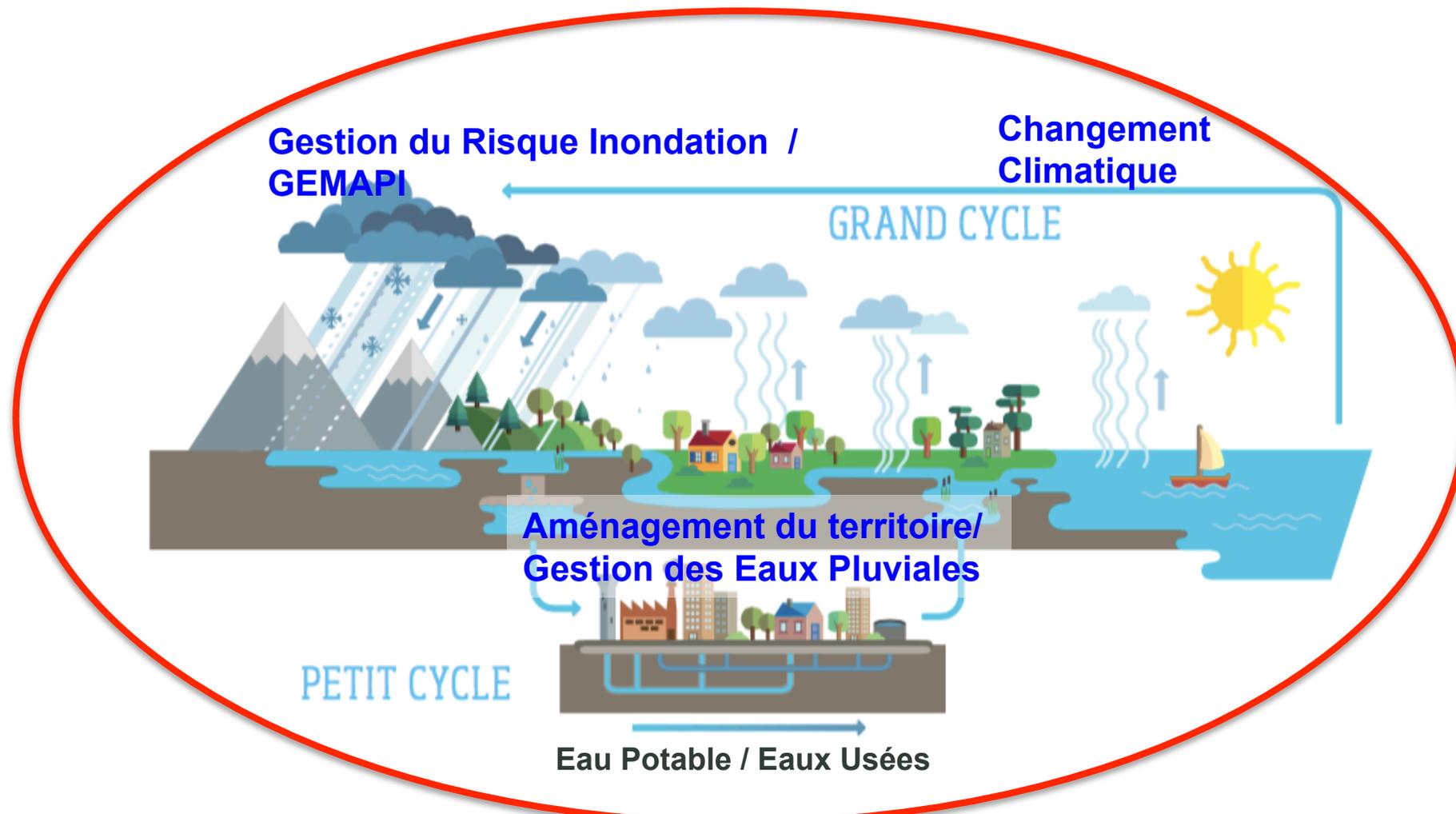
Cécile Benech - Responsable Communauté de l'eau

III. Présentation du bilan besoins-ressources et du plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Marie Ardiet- Chargée d'études Communauté de l'eau



EAU : UN BIEN PUBLIC



**Travail Collaboratif selon besoins des territoires
Coordination avec les structures travaillant sur
les thématiques (Intercommunalités, SAGE,
Contrats de rivière) – Partenariat avec l'Etat et le
Conseil Départemental / SYMBHI**

Protéger durablement les ressources en eau potable

4 grandes orientations du SCoT

Orientation 1

Préserver les ressources en eau stratégiques et dont la qualité est à protéger dans le SCoT

Objectifs

- Protéger les nappes souterraines prioritaires du SDAGE
- Préserver champs captant majeurs
- Cartographier et préserver de l'urbanisation des zones d'alimentation majeures en eau potable existantes ou potentielles pour une protection des ressources sur le long terme
 - Suivre prescriptions des SAGE et des contrats de rivières
 - Préserver les ressources gravitaires (débits variables, solidarité amont/aval entre les utilisateurs d'eau)

Orientation 2

Protéger les périmètres de captage de toute atteinte par l'urbanisation et la pollution

Mesures de protection, prévention des pollutions diffuses, protections des captages des pollutions chroniques

Objectifs

- Traduire dans les documents d'urbanisme les périmètres de protection (éloigné, rapproché et immédiat) des captages d'eau potable à l'échelle cadastrale ainsi que les règles d'usages du sol sur ces périmètres
- En cas d'absence de DUP s'appuyer sur le rapport hydrogéologique
- En cas de conflit d'usages, priorité à la préservation des ressources AEP (SDAGE)

Recommandations et modalités de mise en œuvre

- Mise en **adéquation** par les collectivités locales des **projets d'aménagement** à mettre en œuvre **sur les zonages des périmètres de protection** (éloigné, rapproché, immédiat)
- Mesures d'informations par les collectivités sur les conditions de préservation en s'appuyant sur les services publics compétents (SAGE, Contrat de rivière,...)

Orientation 3

Favoriser la gestion quantitative des ressources

Veiller sur la gestion quantitative durable de la ressource en eau

Objectifs

- **Justifier de la capacité d'AEP** au sein des **documents urbanisme** locaux (PLU, PLUi) et des **politiques de développement** local en lien avec services publics compétents, les SAGE et les contrats de rivières
- Dans secteurs déficitaires
 1. Suspendre nouvelle urbanisation sous réserve d'avoir les ressources correspondantes (bilan des débits de chaque source en période étiage)
 2. Priorité à l'économie d'eau (amélioration rendements)
 3. Recherche de sécurisation de la ressource (nouvelles ressources, interconnexions, protection des zones d'alimentation potentielles complémentaires)

Economiser la ressource en eau

Principes généraux du droit d'urbanisme, choix planification

- Développement par les collectivités des politiques d'urbanisme et d'aménagement permettant d'économiser la ressource et favoriser (optimiser) l'adaptation au changement climatique

Objectifs

- Déterminer **adéquation entre besoins de développement** (économique, urbain et démographique) **et ressources en eau**, dans le cadre des orientations et objectifs fixés par le SCoT
- Contribution à la connaissance des impacts des sécheresses
- Choix raisonnés vis à vis de l'utilisation de la ressource

Orientation 4

Associer le confortement de l'urbanisation à l'amélioration de la structuration intercommunale sur la sécurité de l'alimentation en eau potable

→ Objectifs du travail en cours

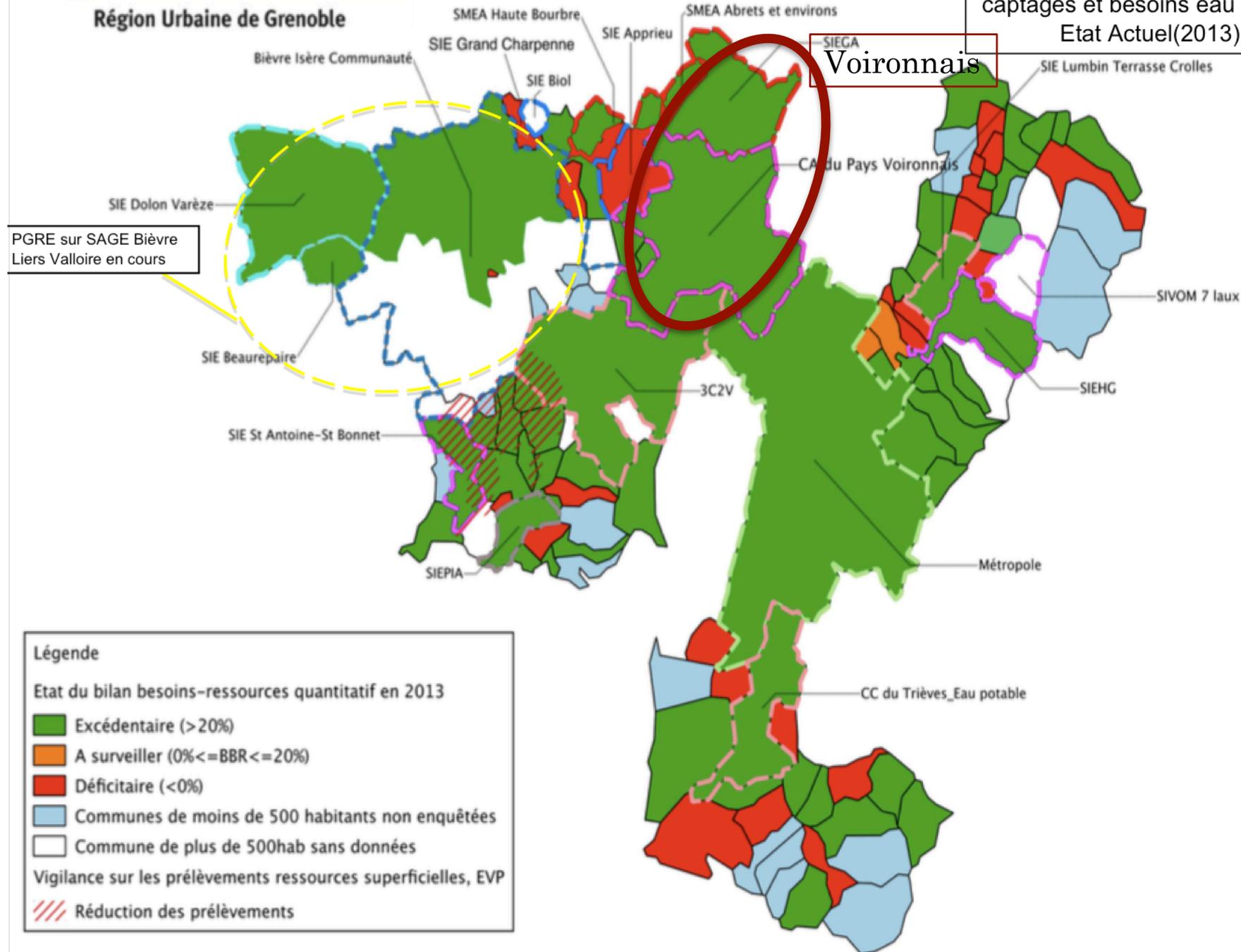
Mise à jour du plan de sécurisation d'alimentation en eau potable intégré dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT approuvé en décembre 2012 (évolution réglementaire en cours, remontée de compétences)

PRÉSENTATION DU BILAN BESOINS-RESSOURCES

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

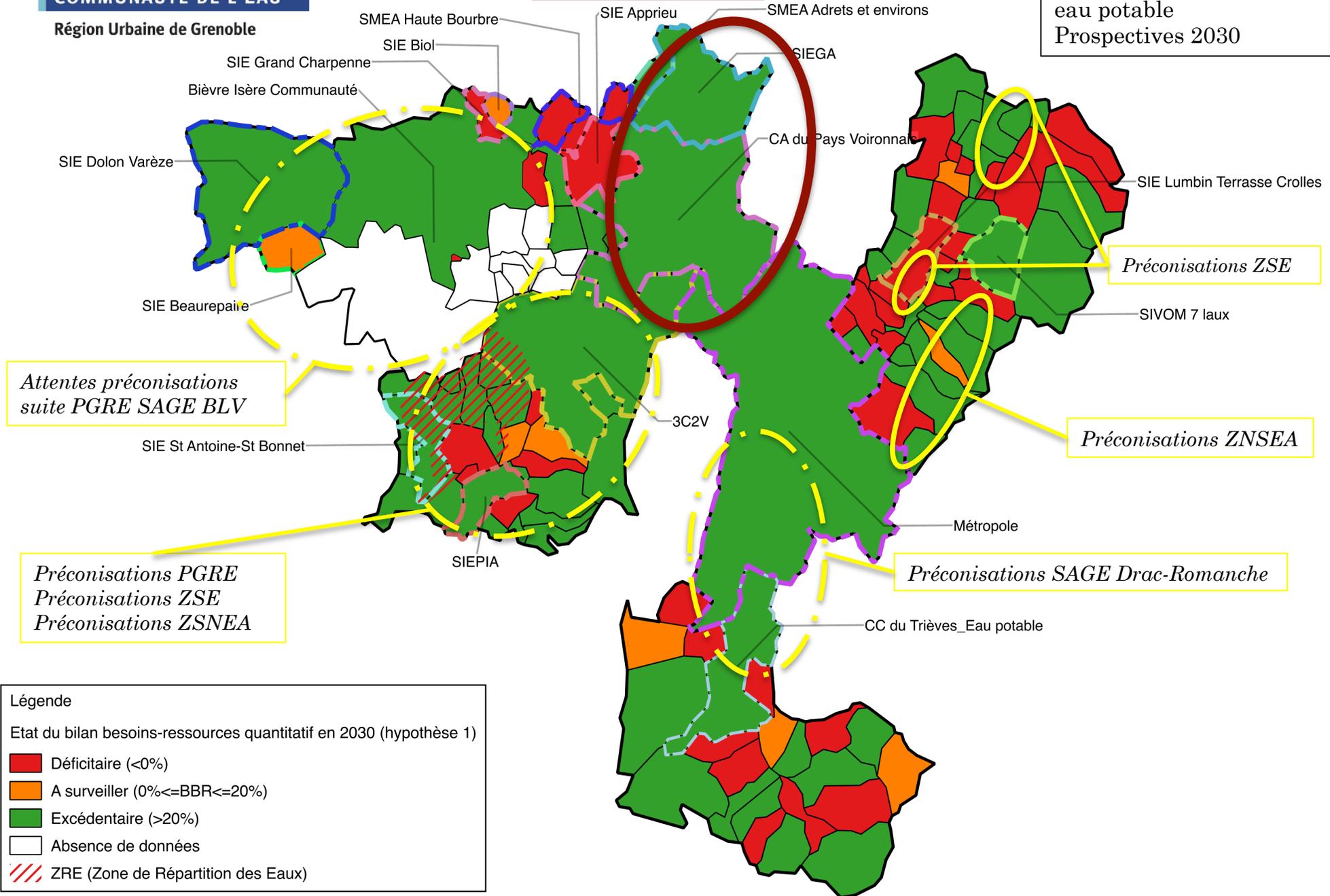
Région Urbaine de Grenoble

Capacité de production des captages et besoins eau potable Etat Actuel(2013)



Voironnais

Capacité de production des captages et besoins eau potable
Prospectives 2030

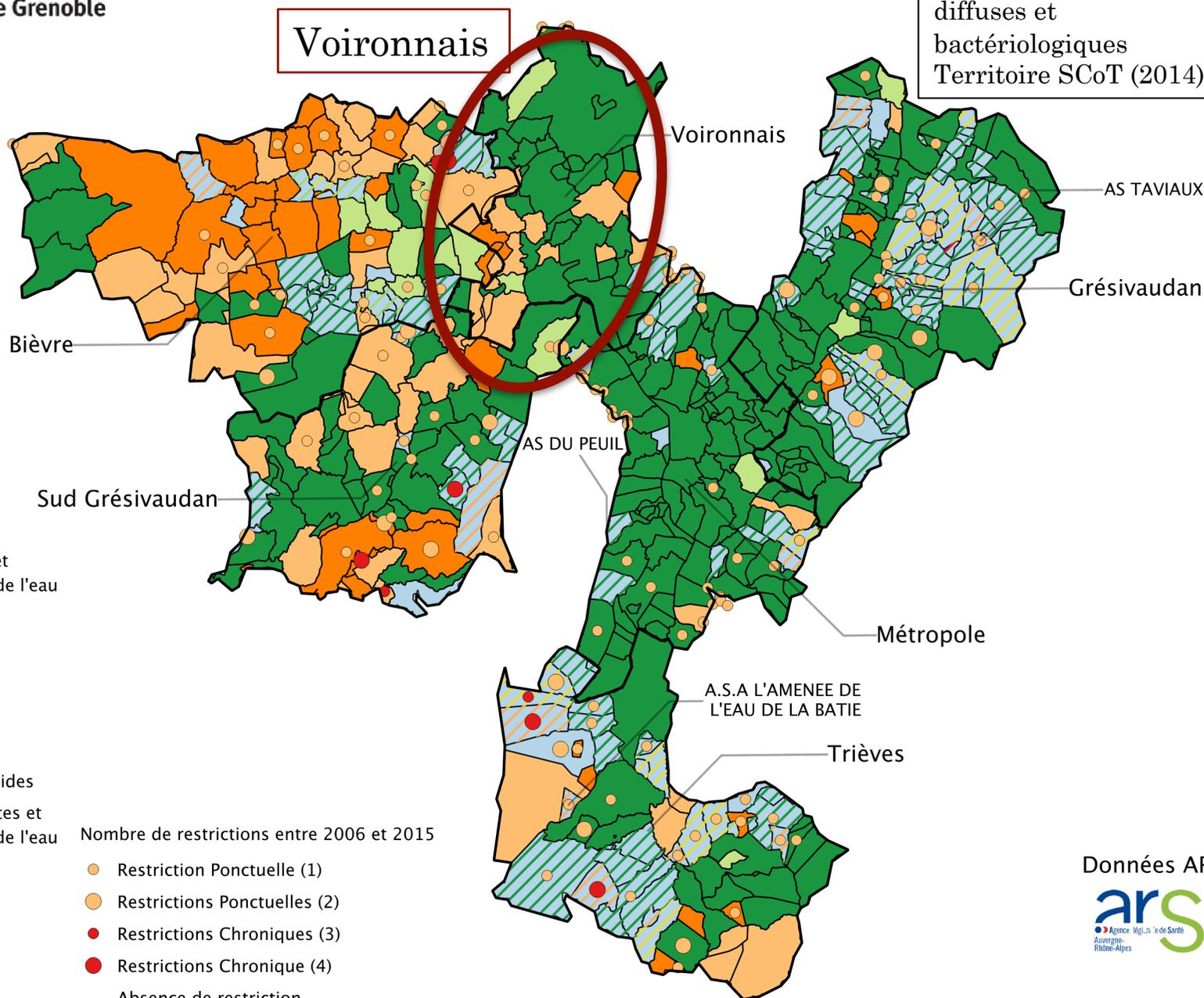


Légende

Etat du bilan besoins-ressources quantitatif en 2030 (hypothèse 1)

- Déficitaire (<0%)
- A surveiller (0% <= BBR <= 20%)
- Excédentaire (>20%)
- Absence de données
- ZRE (Zone de Répartition des Eaux)

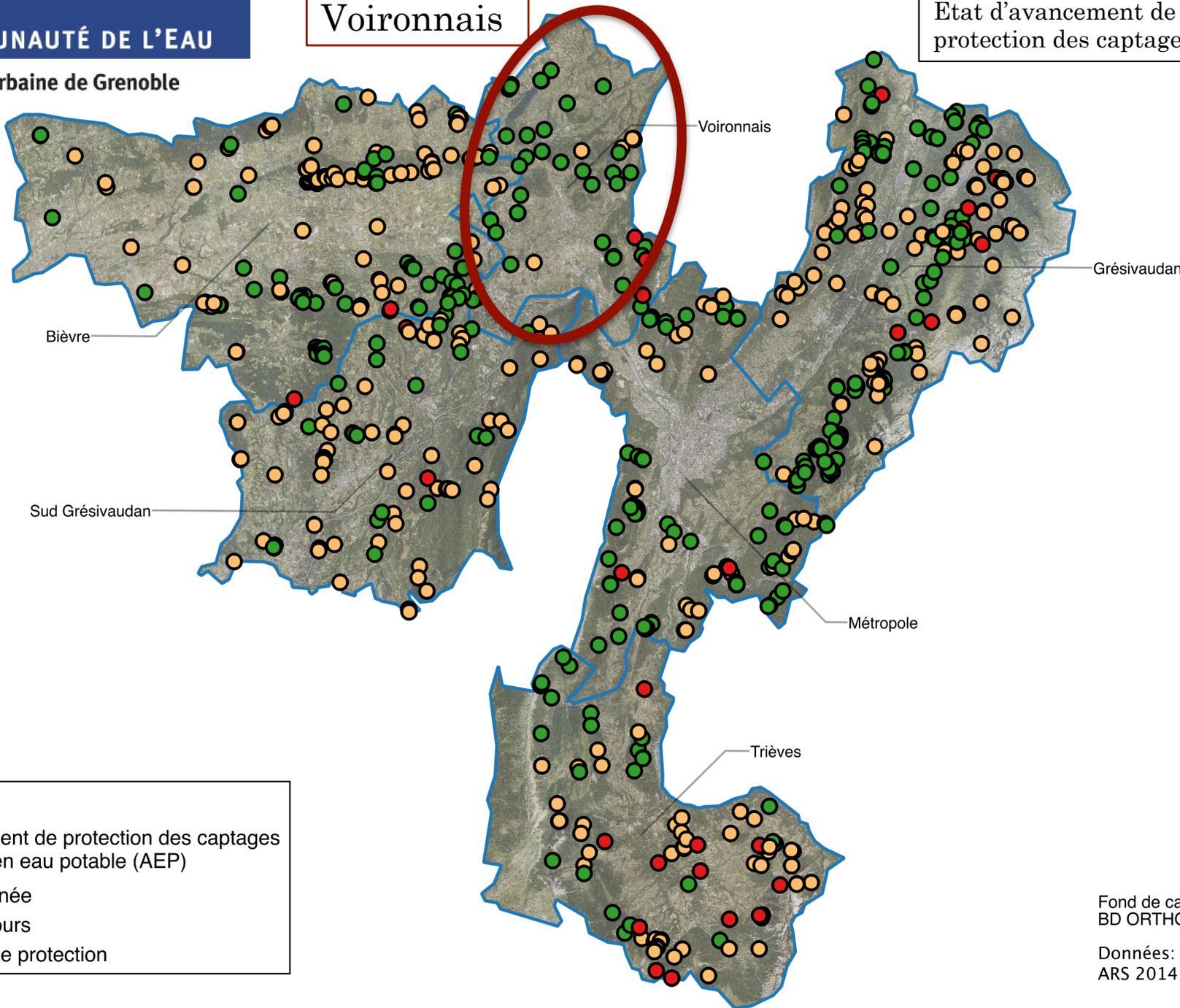
Impact des pollutions
diffuses et
bactériologiques
Territoire SCoT (2014)



Données ARS

Voironnais

Etat d'avancement de protection des captages AEP



Légende

Etat d'avancement de protection des captages d'alimentation en eau potable (AEP)

- DUP terminée
- DUP en cours
- Absence de protection

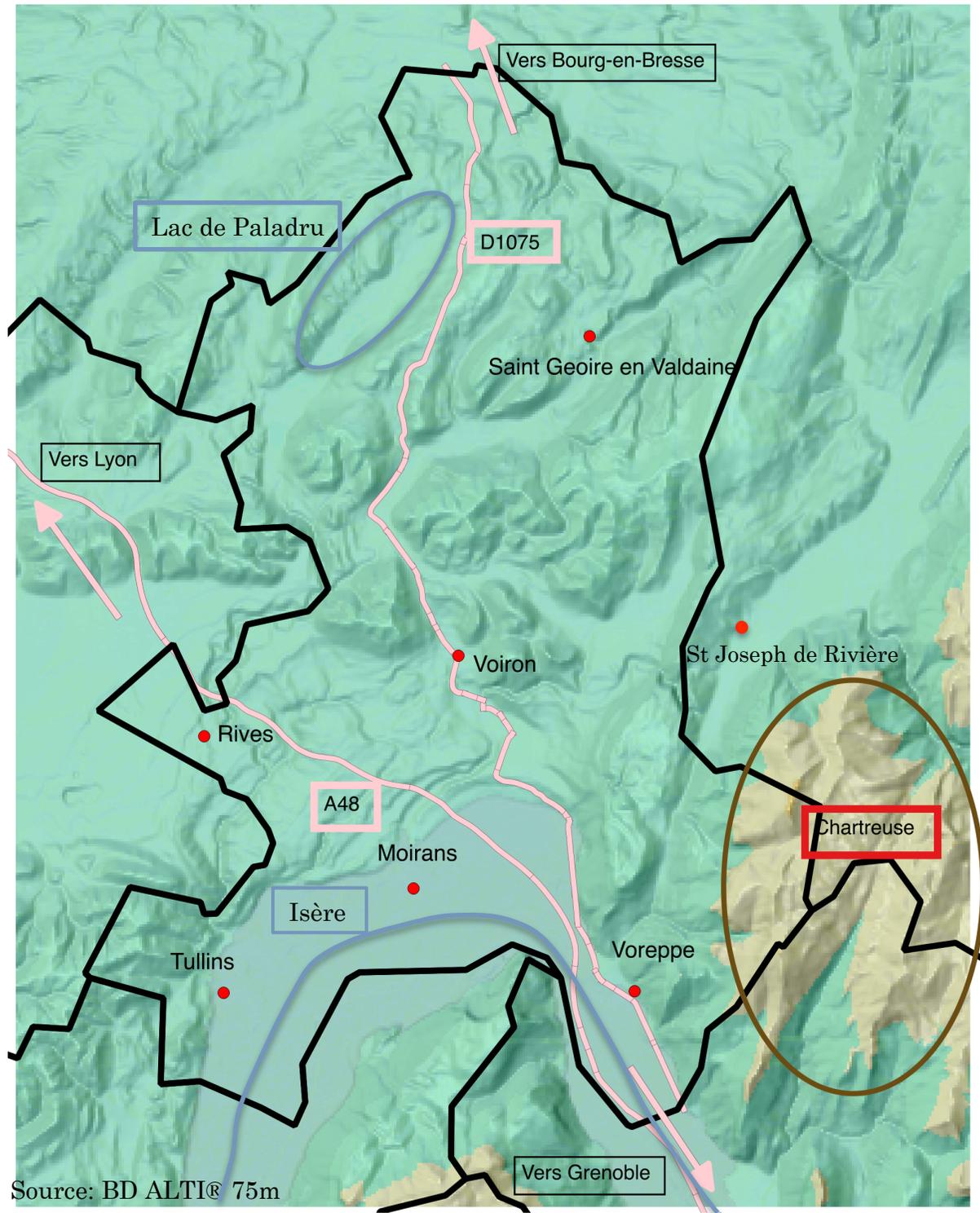
Fond de carte:
BD ORTHO® 5 m

Données:
ARS 2014

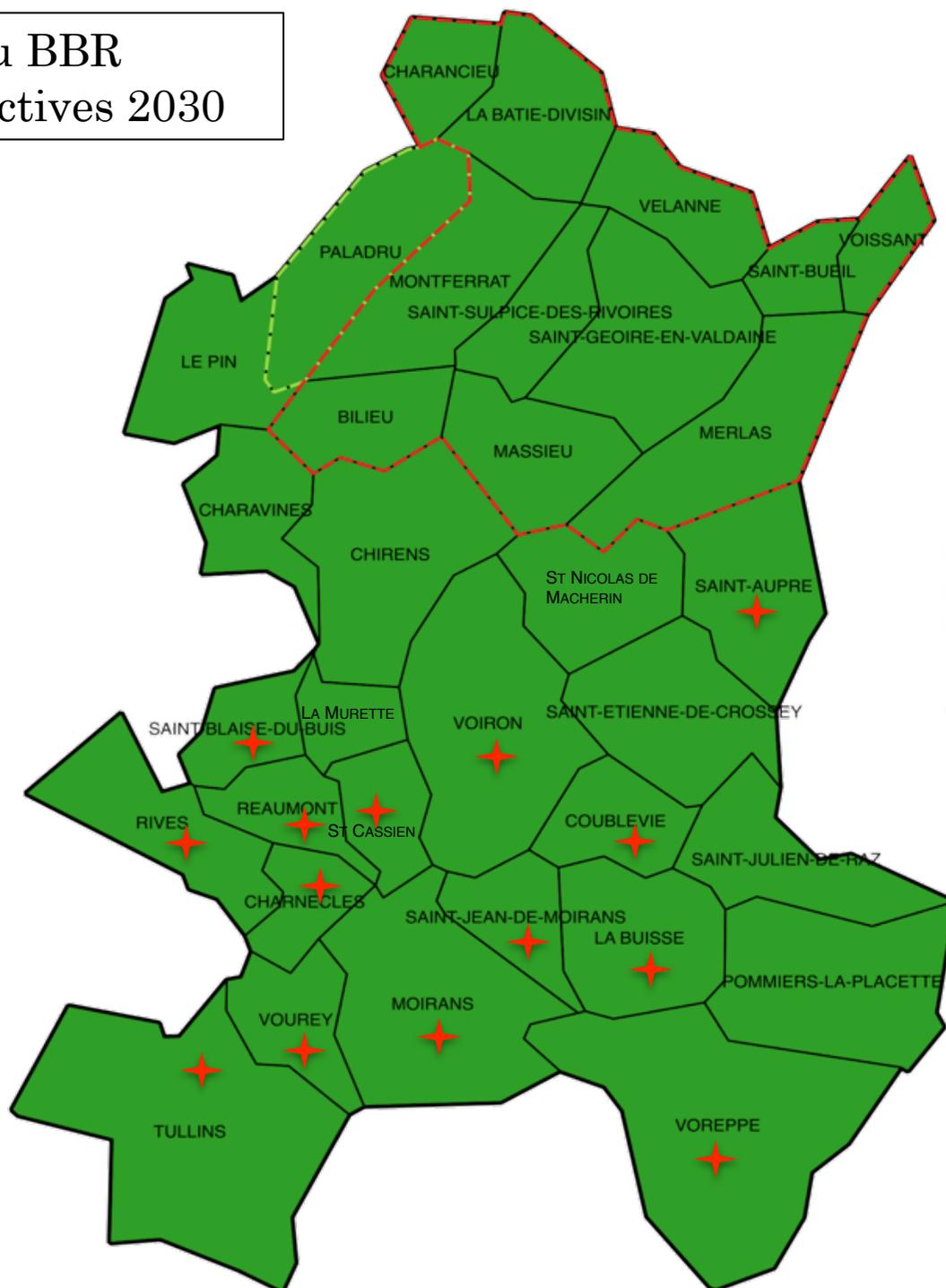
PRÉSENTATION DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VOIRONNAIS

Toute la présentation ci-après est sujet à débat, modifications et à amendements

Présentation du territoire



Etat du BBR Prospectives 2030



Légende

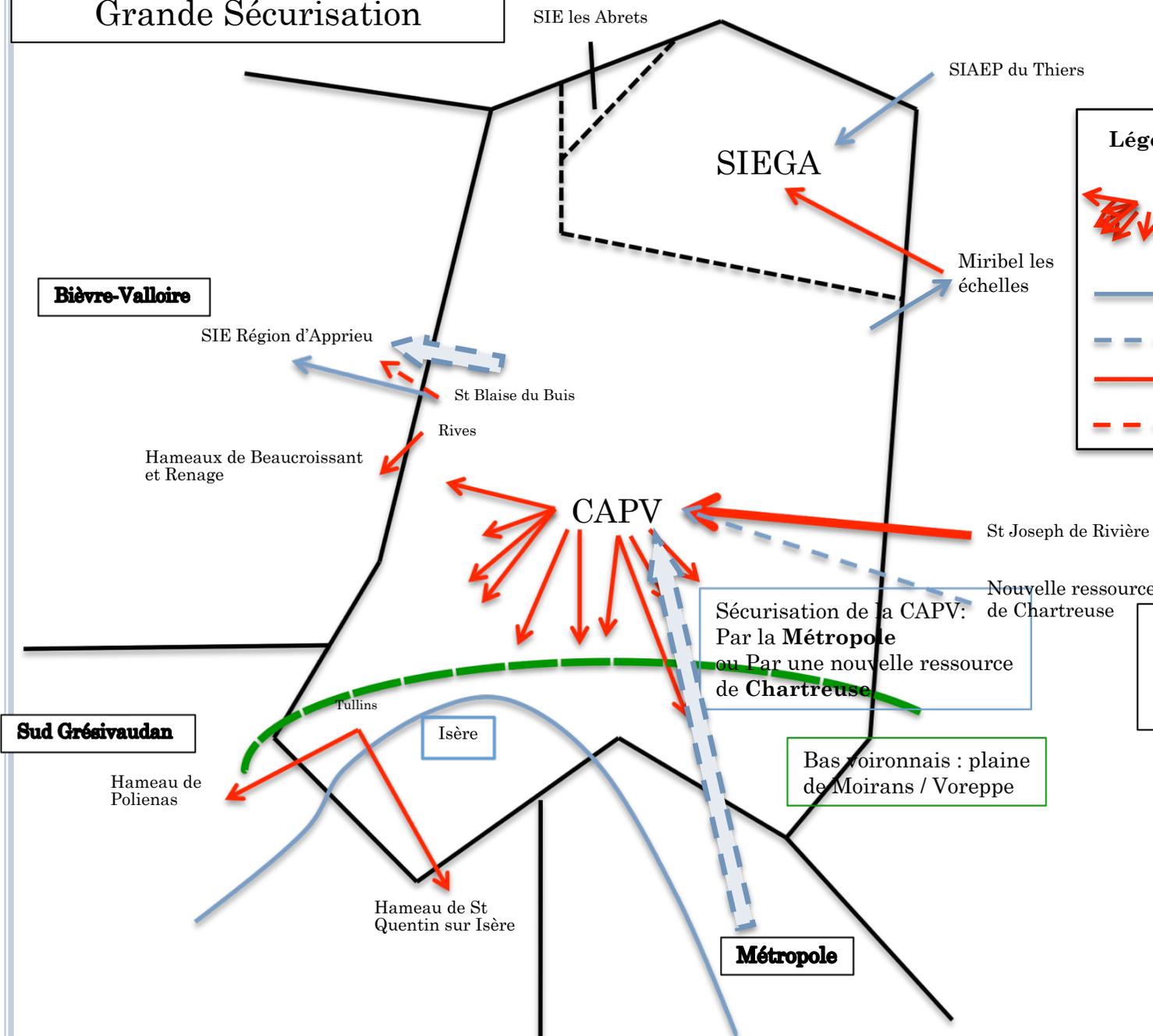
Etat du bilan besoins-ressources 2030

- BBR déficitaire (<0%)
- BBR à surveiller (0% ≤ BBR ≤ 20%)
- BBR excédentaire (>20%)

★ Commune avec problématique quantitative déficitaire locale

Source: Schéma Directeur AEP Pays Voironnais
Bilan besoins-ressources 2025 en pointe saisonnière et été

Sécurisation Inter-territoire - Grande Sécurisation



Légende

-  Distribution de l'eau à partir de St Joseph de Rivière
-  Sécurisation existante
-  Sécurisation possible
-  Alimentation permanente
-  Alimentation permanente possible

CC cœur de Chartreuse :
Schéma Directeur
d'Alimentation en Eau Potable
(2018)

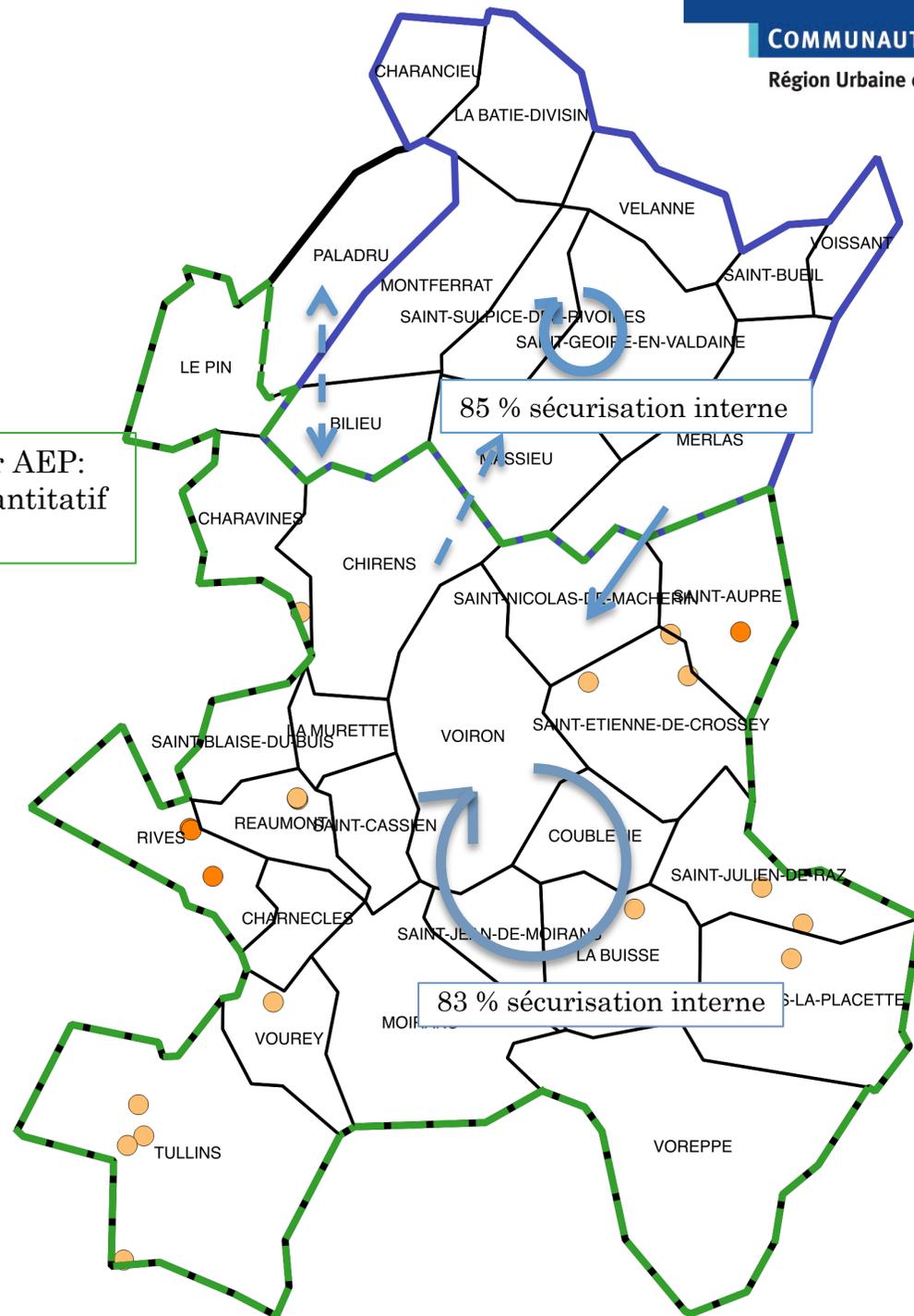
Sécurisation de la distribution
-
Sécurisation intra-territoire

Etude Schéma directeur AEP:
Mise à jour du bilan quantitatif
et qualitatif

Légende

Impact de la bactériologie et
de la pollution diffuse sur la qualité de l'eau

- Moyen
- Fort
- ↻ Sécurisation interne à l'intercommunalité
- - -> Sécurisation possible
- Sécurisation existante



Sécurisation de la ressource
-
Sécurisation Intra-territoire

Légende

Etat d'avancement protection captages

-  Absence de protection
-  DUP en cours
-  DUP arrêtée

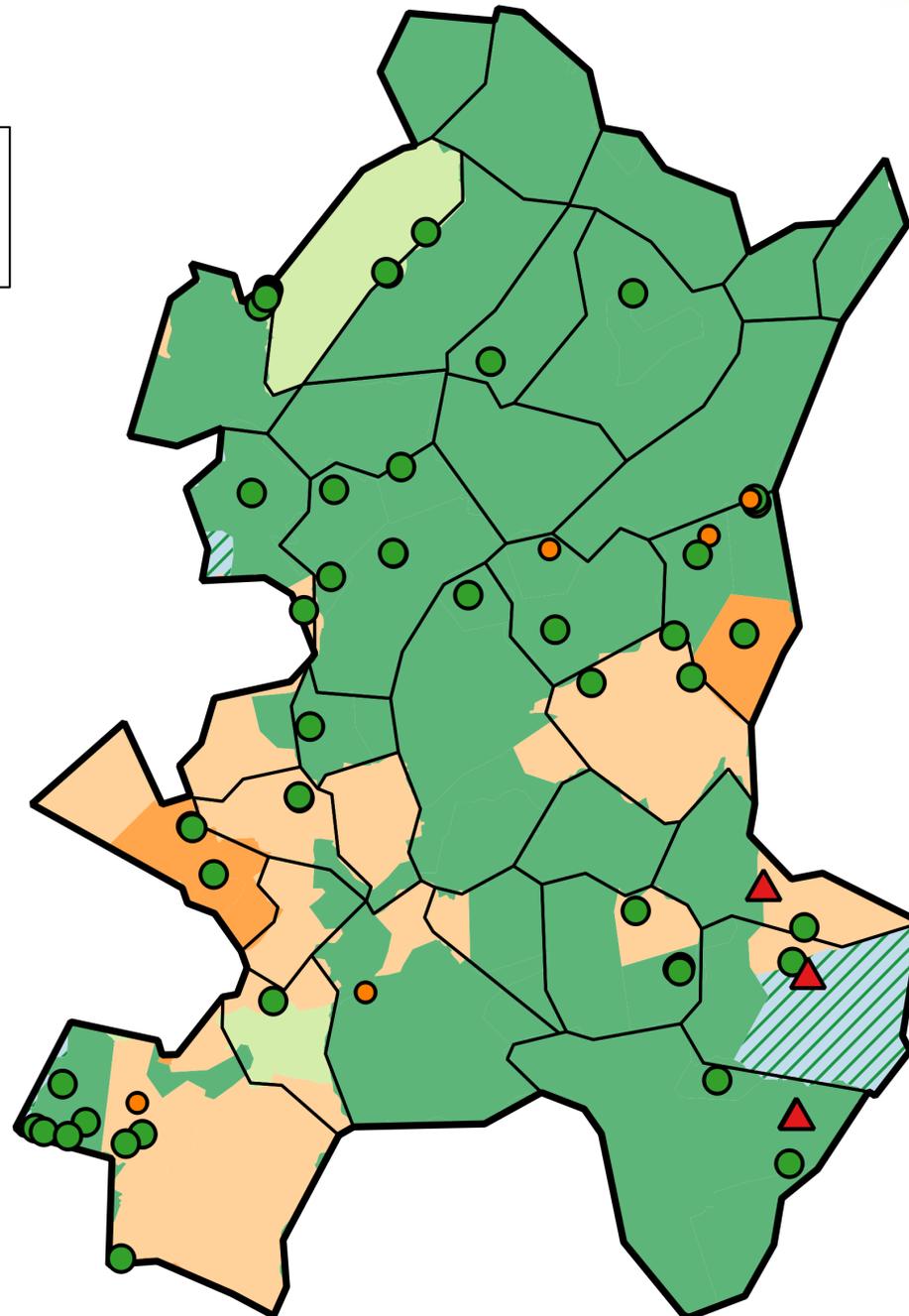
Impact de la bactériologie et des pollutions difuses

-  Très Faible
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très Fort

Absence de données pesticides

Impact des nitrates et de la bactériologie

-  Très Faible
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très Fort



Objectifs pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire du Voironnais

Intitulé	Objectifs
Gestion des réseaux	Maintenir et améliorer les rendements
Sécurisation interne	Travaux et Sécurisation pour les années futures
Sécurisation inter-territoire	Compléter la grande sécurisation AEP (Métropole ou Chartreuse, Bièvre-Est)
Protection de la ressource	Mise en place et/ou mise à jour des DUP avec des périmètres de protection adaptés Suivi et application des servitudes

PAROLE DONNÉE À LA SALLE

Documents téléchargeables sur le site internet de la Communauté de l'Eau.

<http://c-eau-region-grenoble.org>

Merci pour votre attention